

### Nos Prestations diverses :

- Frais d'Ouverture du dossier de formation +démarches administratives €
- Redevance du code de la route €
- Frais d'enregistrement de l'examen de code €
- Frais d'examen et de planification de Code: (durée 4 mois) €
- Prise en charge de la formation (avec formation ETG) €
- Prise en charge de la formation (sans formation ETG) €
- Forfait cours et tests de code (valable 4 mois) €
- E-learning Campus CITY ZEN €
- E-learning PREPA-CODE ENPC (151 séries tests) €
- Accompagnement à l'examen pratique €
- 1 séance d' 1h30 de conduite individuel €

Durée d'un cours de conduite : 45mn (par séance de 90 min minimum)

Horaires cours de conduite : du lundi au samedi 8h30 à 11h30 / 13h15 à 19h15

Dans toutes nos formules sont incluses :

l'évaluation de départ, l'accompagnement à l'examen pratique, les frais de gestion, les démarches administratives, les fournitures pédagogiques



### CONSTITUTION de votre dossier d'examen :

- 2 photocopies recto / verso de la pièce d'identité
- 1 copie recto/verso du permis de conduire
- Photocopie recto/verso de la pièce d'identité du représentant légal et un justificatif de domicile ainsi qu' une attestation d'hébergement
- 4 enveloppes timbrées au tarif en vigueur à 20gr
- 1 enveloppe pré affranchie à 50gr
- 3 photos d'identité aux normes réglementaires

# AUTO - ECOLE PILOTE

## Mon Permis Moto



### NOS AGENCES

A NANCY : 32 bis rue Gambetta - Tél. : 03 83 35 27 28

A SAINT MAX : 3 rue Alexandre 1<sup>er</sup> - Tél. : 03 83 21 37 37

Unique dans la région notre centre de formation MOTO :

6 pistes privées et éclairées



Suivez nous sur facebook : « Centre Pilote Formation Citypro »

Agrément : MOTO N° E1005408340 - BATEAU N°054003

Nous contacter :

Tel : 03.83.46.98.98 - Fax : 03.83.22.69.14 ou mail : [pilote-formation@orange.fr](mailto:pilote-formation@orange.fr)

**Public concerné :**

Pour pouvoir se présenter à la partie pratique du permis AM il est nécessaire d'avoir au moins 14 ans (Article R211-2 du code de la route) et d'être titulaire de l'ASSR 1 ou de l'ASSR 2 (l'Article R211-1 du code de la route)

Le Permis de conduire AM permet à son titulaire de conduire des véhicules à 2 ou 3 roues (selon l'option choisie) d'une cylindrée de 50cm<sup>3</sup> maximum ne dépassant pas les 45 km/h.

Ce permis n'est pas soumis au système de points. En cas d'infraction, il n'y a pas de retraits de points

**Durée de la formation :** 7 heures

**Frais de gestion :** €

**Pièces à nous fournir :** 1 photocopie recto / verso de la pièce d'identité du candidat et 1 copie de la CNI du représentant légal et 1 justificatif de domicile (si mineur) avec attestation d'hébergement ; 1 photocopie de l'ASSR1 ou ASSR2 + 2 photos conformes

Equipement obligatoire : Casque, **gants au norme CE**, chaussures montantes et blouson

**AM**

€

Public concerné: titulaire du permis A2 (depuis 2 ans) vers A

Anticipation de la formation: 2 mois avant possible.

**Durée de la formation :** 7 heures

**Frais de gestion :** €

**Pièces à nous fournir :** 1 copie recto / verso de la pièce d'identité et du permis de conduire ,1 justificatif de domicile et 2 photos

Equipement obligatoire : Casque, **gants au norme CE**, chaussures montantes et blouson

**A2 vers A**

€

**Justifier de son droit de conduire à l'issue de la formation obligatoire de 7 H**

Depuis le 1er janvier 2011, la législation française impose désormais à tout détenteur depuis plus de deux ans d'un permis voiture (permis B) et novice en matière de conduite de deux ou de trois roues, de suivre une formation de 7 heures dans une moto-école avant d'obtenir l'autorisation de piloter son deux ou trois roues.

**Durée de la formation :** 7 heures

**Frais de gestion :** €

**Pièces à nous fournir :** 1 copie recto/verso du permis de conduire +1 photo

Equipement obligatoire : Casque, **gants au norme CE**, chaussures montantes et blouson

**ATTESTATION**

125 CM<sup>3</sup>

€

Devis fait à : .....

Nom : .....

Signatures :

Le candidat

précédée de la mention « Bon pour Accord »

Le : .....

Prénom : .....

La conseillère en formation

Nos tarifs sont valables du 19/12/2016 au 30/03/2017.

## PERMIS A1 - A2

### Epreuve Théorique Générale cumulée à une FORMULE

Pack formation comporte :

Formule Cours - Tests de code de la route

Durée de la formule: valables 4 mois /et ou 1er Examen

€\*

### FORMULE EVASION (Pour titulaire du Permis A1)

15 H

Evaluation de départ

- 1 accompagnement en examen plateau
- 1 accompagnement en examen circulation

- Livre (s) de code MOTO et démarches administratives , gestion du dossier

Horaires cours de conduite : du lundi au samedi 8h30 à 11h30 / 13h15 à 19h15

€

### FORMULE SUPER MOTARD

20 H

Evaluation de départ

- 1 accompagnement en examen plateau
- 1 accompagnement en examen circulation

- Livre (s) de code MOTO démarches administratives , gestion du dossier

Horaires cours de conduite : du lundi au samedi 8h30 à 11h30 / 13h15 19h15

€

### FORMULE STAGE (4 jours) — ACCELERE

24 H

Evaluation de départ

- 1 accompagnement en examen plateau
- 1 accompagnement en examen circulation

- Livre (s) de code MOTO, démarches administratives , gestion du dossier

Horaires cours de conduite : par 1/2 journée, journée complète ou en 4 jours

Horaires cours de conduite : du lundi au vendredi 8h30 à 11h30 / 13h15 à 16h15

€

Chaque motard doit prévoir une **TENUE ADEQUATE**, à savoir :  
le port des gants est rendu obligatoire pour les motards et scootéristes dès le 20/11/2016 norme CE et coquées

Casque au norme et bandes réfléchissantes, Blouson, chaussures montantes

**\* dernier permis de conduire de plus de 5 ans**